



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MaRentrée2021



esr.gouv.fr



1.

Un objectif :
réussir une rentrée «100% présentiel»

4

2.

Des moyens inédits pour accompagner
la rentrée

7

3.

Une politique vaccinale engagée

9

4.

Relancer la vie étudiante sur les campus

11

5.

Lutter contre toutes les vulnérabilités
dans l'enseignement supérieur

13

Une rentrée universitaire préparée et concertée avec l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur



Face à la crise sanitaire, l'engagement des personnels de l'enseignement supérieur, des enseignants, des établissements, du réseau des œuvres, des associations et des collectivités territoriales a été déterminant pour garantir la continuité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le 28 avril dernier, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a confié à Françoise Moulin-Civil, ancienne rectrice, et avec l'appui de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), la mission de concerter l'ensemble des acteurs de la rentrée, d'identifier les attentes et de faire converger les propositions.

Après 9 semaines de travail, d'échanges et de consultations, Frédérique Vidal lance le plan #MaRentrée2021.

**UN OBJECTIF :
RÉUSSIR
UNE RENTRÉE
«100%
PRÉSENTIEL»**





Parce que la crise a montré que, plus que jamais, les liens humains sont fondamentaux dans les campus, la rentrée universitaire sera organisée en présentiel



Depuis le 1^{er} juillet, plus aucune contrainte de jauge ne s'applique à l'accueil des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur.



Selon l'évolution de la situation sanitaire à la rentrée, des mesures de freinage pourront de nouveau être décidées en lien avec les autorités sanitaires.

Il est indispensable que chaque établissement construise une stratégie de vaccination opérationnelle pour les premières semaines de rentrée.

- Les établissements pourront organiser librement leurs enseignements en présence ou à distance tout au long de l'année prochaine en fonction de leur stratégie pédagogique.
- **Le ministère recommande toutefois aux établissements de maintenir autant que possibles les enseignements en présence, notamment pour les travaux dirigés.**
- Depuis le début de la crise sanitaire, ce sont près de **160 millions d'euros qui sont investis dans la transformation numérique de l'enseignement supérieur.**
- **L'accent sera mis spécifiquement sur l'accueil des étudiants.** Après plusieurs semestres perturbés, les journées et semaines d'accueil et semaines d'accueil joueront un rôle majeur pour aller vers tous les étudiants et en particulier les nouveaux inscrits en première année du premier cycle, **les étudiants ultramarins et les étudiants internationaux.**
- L'ensemble des activités ouvertes sur les campus seront de nouveau accessibles à tous les étudiants qui le souhaitent, dans le respect des normes sanitaires.
- Les établissements comme les bibliothèques universitaires maintiendront leurs salles de ressources et l'ensemble de leurs dispositifs d'accueil accessibles aux étudiants souhaitant suivre un ou plusieurs enseignements à distance.
- Afin d'accompagner ceux qui en ont le plus besoin, les emplois de tuteurs étudiants au cours de la prochaine rentrée et ceux de référents étudiants dans les résidences Crous seront relancés. Au cours du dernier semestre, **plus de 3,6 millions d'heures de tutorat ont été réalisées** au sein de l'ensemble des établissements, ce qui a permis de lutter efficacement contre le décrochage et l'isolement.

Plus de
3,6 M
d'heures
de tutorat



160 M€
pour la
transformation
numérique

DES MOYENS INÉDITS POUR ACCOMPAGNER LA RENTRÉE



- **Des créations de places sans précédent :** pour accompagner la rentrée, ce sont 34 000 nouvelles places qui seront ouvertes, que ce soit dans le cadre des financements issus de la loi « orientation et réussite des étudiants » ou du Plan de relance, soit un potentiel de recrutement de plus de 1 000 nouveaux emplois spécifiquement dans les établissements d'enseignement supérieur. Pour la première fois, entre 3 000 et 4 000 nouvelles places seront ouvertes en master, principalement dans les filières les plus demandées par les étudiants.
- Plus de 200 millions d'euros complémentaires seront notifiés aux établissements d'ici la fin de l'année afin de leur permettre d'accompagner la rentrée tout en finançant leurs missions de recherche. **Par rapport au budget initial, ce sont au moins 300 millions d'euros de plus qui sont investis tant pour faire face à la crise que pour financer la réussite étudiante.**

- En faveur de l'apprentissage, les aides aux employeurs sont maintenues jusqu'à la fin de l'année 2021, y compris pour les masters.
- Dans le cadre de la loi de programmation de la recherche, les enseignants-chercheurs bénéficieront en janvier 2022 d'une nouvelle augmentation de la prime de recherche et d'enseignement supérieur de 1 000 euros, s'ajoutant à celle de 1 000 euros déjà effectuée en février dernier.
- Des mesures complémentaires de revalorisations et de promotions seront engagées progressivement à destination des personnels des Crous, notamment les personnels ouvriers.



UNE POLITIQUE VACCINALE ENGAGÉE



Face aux variants, il est plus que jamais nécessaire de lutter contre la circulation virale.

Les gestes barrières devront continuer d'être observés strictement lors de la rentrée. Le port du masque, sauf évolution favorable de la situation sanitaire, sera maintenu.

La vaccination est la meilleure arme face à l'épidémie. Il est urgent pour l'ensemble des étudiants de prendre dès maintenant rendez-vous pour la première injection afin de pouvoir se faire vacciner d'ici la rentrée, le cas échéant dans un centre de vaccination différent ou dans un barnum au sein d'un établissement. C'est aujourd'hui que se joue la protection collective des étudiants et des personnels grâce au vaccin.

D'après les données fournies par Santé publique France, près de 71% des étudiants sont engagés dans le processus de vaccination ou souhaitent le faire.

→ Afin d'aller plus loin encore, une campagne de communication dédiée est lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

→ Le ministère travaille également avec les organisations étudiantes et les associations pour les accompagner dans leur propre communication. Plus que jamais, la prévention par les pairs est un élément clé.

→ Au cours des premières semaines de rentrée, des équipes mobiles de vaccination seront déployées dans les campus afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'une vaccination. L'utilité d'une démarche vaccinale au sein des campus a été démontrée lors d'expérimentations menées récemment par des établissements d'enseignement supérieur.

→ En complément, des autotests continueront d'être distribués par les établissements, notamment à travers les centres de santé universitaires pour faciliter le dépistage et la prévention.

Près de

71%

des étudiants sont engagés dans le processus de vaccination ou souhaitent le faire



Des équipes mobiles de vaccination seront déployées dans les campus

RELANCER LA VIE ÉTUDIANTE SUR LES CAMPUS





#MaRentrée2021, c'est également répondre à la nécessité de redonner une dynamique à la vie étudiante sur les campus.

- Un concours national des meilleures initiatives étudiantes sera initié à la rentrée afin de récompenser les meilleurs projets, de prévention, de solidarité, de citoyenneté, développés pendant les trois derniers semestres.
- Afin de mieux financer la vie étudiante, sur la base d'expériences passées, les établissements seront incités à mobiliser la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) pour financer des appels à manifestation d'intérêt dédiés à la vie étudiante. Une part de la CVEC dans les établissements pourra par ailleurs être mobilisée afin de mettre en place des budgets participatifs avec l'ensemble des étudiants.



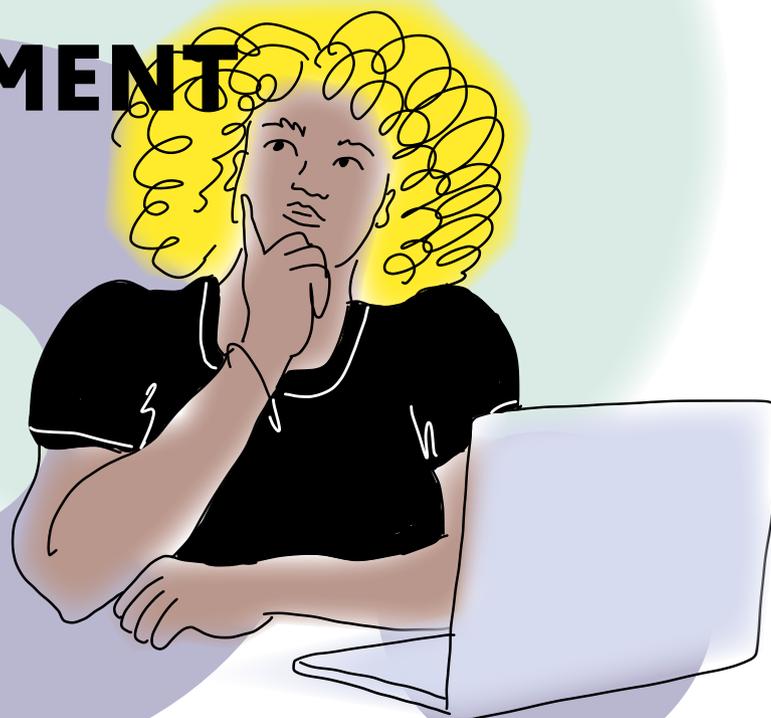
Tout au long de la crise, les associations et organisations étudiantes ont joué un rôle déterminant, en appui au réseau des œuvres et des établissements, pour venir aider les étudiants qui en avaient le plus besoin.



Redonner son sens à la vie étudiante, c'est rappeler notamment l'importance de l'accès à la culture et aux sports dans les campus, c'est redonner des marges de manœuvre et des espaces pour l'engagement et l'initiative des organisations étudiantes.

- Pour accompagner ce mouvement de relance de la vie étudiante, l'administration du ministère se réorganise pour mieux prendre en compte les besoins des étudiants : un service du bien-être et de la vie étudiante sera mis en place.
- Une commission spécialisée pour la vie et le bien-être étudiant sera installée à la rentrée au sein du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

**LUTTER CONTRE
TOUTES LES
VULNÉRABILITÉS
DANS
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**



Parce que la crise a plus que jamais révélé les situations de vulnérabilités vécues par certains étudiants, plusieurs dispositifs issus de la crise seront maintenus au cours des prochains mois. Les conférences territoriales pilotées par les recteurs seront prolongées tout au long de l'année prochaine afin de coordonner l'ensemble des acteurs.

Le gouvernement s'engage pour la santé mentale des étudiants : maintien du dispositif « Santé Psy Étudiant » à la rentrée

La crise a révélé le profond malaise ressenti par les étudiants face à l'isolement, la crainte de l'avenir et la situation sanitaire. Pour y faire face, le Gouvernement a renforcé en décembre 2020 les moyens des services de santé des universités (SSU) afin de leur permettre de réaliser davantage de consultations psy. Pour la première fois, une plateforme fédérant un réseau de 1740 psychologues agréés a été ouverte afin de permettre, dans chaque département à tous les étudiants qui le souhaitent de s'engager dans un parcours de soin. Depuis février dernier, ce sont près de 69 000 séances qui ont été réalisées par l'intermédiaire de la plateforme ou dans les SSU.

Les 80 psychologues recrutés dans les SSU, les 60 travailleurs sociaux venus en renfort dans les services sociaux des Crous ainsi que la plateforme santé psy qui permet aux étudiants de bénéficier de consultations par un psychologue de ville gratuitement seront pérennisés pendant toute l'année universitaire.

Les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur sont gelés pour la deuxième année consécutive ainsi que les loyers dans les résidences étudiantes des Crous

Les équipes du réseau des œuvres restent mobilisées afin de verser dans les meilleurs délais les aides ponctuelles. Les crédits disponibles pour ces aides d'urgence sont doublés et les processus de simplification d'examen de la situation sociale étudiante et de versement maintenus jusqu'à la fin de l'année.

69 000

**consultations
ont été réalisées
depuis janvier**

Plus de
11 M
de repas servis



Afin de permettre à chaque étudiant qui le souhaite de pouvoir se restaurer à un tarif étudiant, plus de 10 nouvelles conventions de partenariats seront signées avec les collectivités territoriales. Objectif : couvrir les dernières zones blanches en matière de restauration étudiante avant la fin de l'année universitaire 2021/2022.

Le ticket RU à 1 euro maintenu pour les étudiants boursiers à la rentrée prochaine

Avec plus de 11 millions de repas servis aux étudiants depuis le 25 janvier dernier, l'application du tarif social de 1 euro s'est révélé être un levier efficace de lutte contre la précarité étudiante.

Les étudiants boursiers et les non boursiers en situation de précarité pourront continuer de bénéficier d'un repas équilibré dans l'ensemble des 780 points de restauration des Crous répartis sur l'ensemble du territoire.

Dès la rentrée de septembre, le déploiement de **distributeurs de protections périodiques** sera poursuivi, notamment dans certains restaurants universitaires en plus des 800 déjà mis en place depuis février dernier.



La lutte contre les violences sexuelles et sexistes

dans les établissements d'enseignement supérieur sera au cœur de la prochaine année universitaire. Un plan d'action national sera mis en œuvre dans le prolongement des travaux. à venir de l'Inspection générale.

Les mesures phares de la rentrée



34 000 nouvelles places financées dans l'enseignement supérieur.



Prolongation du ticket RU à 1 euro pour tous les étudiants boursiers et les étudiants en situation de précarité.



Maintien jusqu'au 31 décembre des aides à l'apprentissage, y compris en master.



Gel des droits d'inscriptions et des loyers pour la 2^e année consécutive.



Déploiement de distributeurs de protections périodiques gratuites.



Poursuite du plan tutorat et des référents en cités universitaires.



Des équipes mobiles de vaccination au plus près des étudiants.



Un plan d'action national contre les violences sexuelles et sexistes.



Garantir la sécurité des semaines d'intégration et événements festifs avec le PASS sanitaire.



Maintien pour l'année universitaire du dispositif « Santé Psy Étudiant » et pérennisation sur l'ensemble de l'année universitaire des 80 nouveaux psychologues recrutés dans les SSU.





**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Délégation à la communication — Pôle presse

Tél. 01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr

